



## **CIRCULAIRE 100-25**

Le 15 août 2025

### **NOUVEAU PRODUIT**

#### **INSCRIPTION D'OPTIONS SUR FONDS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL FIXE**

Pour faire suite à la circulaire 099-25, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») informe par la présente ses participants que des options sur fonds d'investissement à capital fixe (« FICF ») seront inscrites à l'ouverture des marchés, le 2 septembre 2025. Les nouvelles classes d'options sur FICF ci-dessous seront inscrites :

**Fiducie d'uranium physique Sprott (TSX : U.UN)**  
**Fiducie d'or physique Sprott (TSX : PHYS)**  
**Fiducie d'argent physique Sprott (TSX : PSLV)**

Les symboles et les prix de levée de ces options sont présentés ci-dessous.

Sous réserve de critères d'admissibilité établis par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), d'autres options pourraient être inscrites sur des FICF considérés comme admissibles.

#### **Caractéristiques**

Les caractéristiques et une description des contrats d'options sur FICF seront publiées sur le site Web de la Bourse, au [www.m-x.ca/fr/markets/equity-derivatives/equity-options](http://www.m-x.ca/fr/markets/equity-derivatives/equity-options); elles se trouvent aussi dans la circulaire d'autocertification 099-25.

#### **Échéances mensuelles**

Au minimum, les quatre mois les plus rapprochés consécutifs du cycle non trimestriel seront inscrits, ainsi que les quatre mois du cycle trimestriel suivants. Ainsi, à partir de septembre 2025, les échéances mensuelles suivantes seront inscrites : septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars et juin. Le dernier jour de négociation correspondant à chaque mois d'échéance inscrit sera affiché sur le site Web de la Bourse, à l'adresse [m-x.ca/fr/trading/data/trading-calendar](http://m-x.ca/fr/trading/data/trading-calendar).

#### **Échéances hebdomadaires**

Les options sur FICF seront ajoutées à l'offre d'options à échéance hebdomadaire et seront assorties de cinq échéances hebdomadaires.

#### **Programme de cotations en cents**

Ces options sur FICF seront incluses dans le programme de cotations en cents et auront les unités de fluctuation suivantes.

- Les séries d'options dont le prix est inférieur à 3,00 \$ sont cotées selon une unité de fluctuation de 0,01 \$.

---

#### **Tour Deloitte**

1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 1800, C.P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7

Téléphone : 514 871-2424

Sans frais au Canada et aux É.-U. : 1 800 361-5353

Site Web : [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)

- Les séries d'options dont le prix est égal ou supérieur à 3,00 \$ sont cotées selon une unité de fluctuation de 0,05 \$.

### Horaire de négociation

L'horaire de négociation correspond à la séance normale, soit de 9 h 30 à 16 h (heure de l'Est).

### Frais de transaction

Les frais de transaction liés aux options sur FICF seront les mêmes que pour les options sur actions. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la circulaire annonçant les changements apportés à la Liste des frais.

### Intervalle de marge

Les renseignements sur les intervalles de marge et les exigences de marge de la Bourse applicables aux options sur FICF seront publiés par la Bourse et la CDCC avant le lancement des contrats.

### Mois, prix de levée et limites de position

Le symbole, le prix de levée et les limites de position liés à ces options sont présentés ci-dessous.

Nouvelles classes			
Désignation du sous-jacent	Symbole de l'option*	Mois	Limites de position initiales
<b>Fiducie d'uranium physique Sprott</b>	U	12 septembre 2025 (H) 26 septembre 2025 (H) 3 octobre 2025 (H) 10 octobre 2025 (H) 24 octobre 2025 (H)  septembre octobre novembre décembre janvier février mars juin	25 000
<b>Fiducie d'or physique Sprott</b>	PHYS	12 septembre 2025 (H) 26 septembre 2025 (H) 3 octobre 2025 (H) 10 octobre 2025 (H) 24 octobre 2025 (H)  septembre octobre novembre décembre janvier février	250 000

<b>Nouvelles classes</b>			
Désignation du sous-jacent	Symbole de l'option*	Mois	Limites de position initiales
		mars juin	
<b>Fiducie d'argent physique Sprott</b>	PSLV	12 septembre 2025 (H) 26 septembre 2025 (H) 3 octobre 2025 (H) 10 octobre 2025 (H) 24 octobre 2025 (H)  septembre octobre novembre décembre janvier février mars juin	250 000

\* Ou tel qu'indiqué sur le [site Web de la Bourse](#), dont le contenu peut être modifié de temps à autre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché, au 514 871-7877.

Robert Tasca  
Directeur général, Produits dérivés et services connexes

Les renseignements qui figurent dans le présent document sont fournis à titre informatif uniquement et n'engagent pas de responsabilité juridique. Le présent document est un sommaire des caractéristiques du produit énoncées dans les Règles de Bourse de Montréal Inc. (les « Règles de la Bourse »). Bien que Bourse de Montréal Inc. vise à tenir à jour le présent document, elle ne garantit pas qu'il est complet ou exact. En cas de différence entre l'information contenue dans le présent document et les Règles de la Bourse, ces dernières auront préséance. Prière de se reporter aux Règles de la Bourse pour toute question relative aux caractéristiques des produits.

© Bourse de Montréal Inc., 1996-2025. 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 1800, C. P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7, Canada